REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail
****
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
****
DEPARTEMENT DU BORGOU
****
COMMUNE DE PERERE
****
BP : 01 Pèrèrè (Bénin) E-mail : pereremairie@yahoo.fr

Avis d'Appel Public à Candidature de Marché Public (AAPCMP)

ID : N°52/04-22/MC-PER/PRMP/CCMP/FADeC NON AFFECTE/ DALOTS-KPEB-SONDI

REF SIGMAP : T_ST_55734

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le SIGMAP le 26/01/2022

La Commune de Pèrèrè a obtenu du Gouvernement Béninois, dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2022, des fonds dénommés Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), afin de financer les projets de désenclavement des localités, par la construction d'ouvrages de franchissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **Travaux de constructions de deux (02) dalots triples dont un de 400X350 sur un linéaire de 19,5 mètres sur la piste Kpébié-Won et un de 350X300 sur un linéaire de 18,48 mètres sur la piste Sondi-Sontou dans la Commune de Pèrèrè, répartis en deux (02) lots.**

2. La Commune de Pèrèrè, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de constructions de deux (02) dalots triples dont un de 400X350 sur un linéaire de 19,5 mètres sur la pistes Kpébié-Won et un de 350X300 sur un linéaire de 18,48 mètres sur la piste Sondi-Sontou dans la Commune de Pèrèrè, répartis en deux (02) lots :

Lot1 : Travaux de constructions d'un (01) dalot triple de 400X350 sur un linéaire de 19,5 mètres sur la piste Kpébié-Won dans la commune de Pèrèrè ;

Lot2 : Travaux de constructions d'un (01) dalot triple de 350X300 sur un linéaire de 18,48 mètres sur la piste Sondi-Sontou dans la Commune de Pèrèrè.

Chaque soumissionnaire peut postuler pour les deux (02) lots, mais ne peut-être attributaire que d'un seul lot.

Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

3. Les exigences en matière de qualification sont :

CCMP-PERERE
VU BON A LANCER

a. Ordre légale et réglementaire :

- Ne pas être en faillite ;

- Etre à jour vis-à-vis du fisc ;

- Etre à jour vis-à-vis de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

3.2 Ordre financier et technique :

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de cent vingt millions (120 000 000) Francs CFA pour l'ensemble des deux (02) lots, soit soixante millions (60 000 000) Francs CFA par lot, au cours des trois (03) dernières années.

NB : Les entreprises naissantes (c'est-à-dire ayant moins de 3année d'existence), quant à elles, doivent présenter leur bilan d'ouvertures et les bilans de leurs années d'existence.

- Avoir une capacité de financement de douze millions (12 000 000) Francs CFA **par lot**;

- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur au moins six (06) marchés de travaux en général au cours des cinq (05) dernières années **pour chaque lot;**

-Avoir effectivement exécuté, de façon spécifique **(ouvrages de franchissement, ponts ou dalots doubles/triples)**, en tant qu'entrepreneur au moins deux (02) marchés similaires ou spécifiques, dont le montant moyen est au moins égal à 60 000 000 FCFA au cours des cinq (05) dernières années **pour chaque lot**.

- Avoir un personnel conforme à celui proposé dans les DPAO, tant pour les entreprises naissantes que pour les anciennes entreprises ;

- Avoir du matériel conforme à celui proposé dans les DPAO

CCMP-PERERE
VU BON A LANCER

(Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

4. Le délai d'exécution est de **quatre (04) mois par lot.**

5. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Mairie de Pèrèrè E-mail : pererema irie@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la commune de Pèrèrè sis à l'étage, dernier bureau à gauche, avant la porte d'entrée à la salle de délibération BP : 01 PÈRÈRÈ TEL. 66 44 40 72 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, tous les jours ouvrés.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la commune de Pèrèrè sis à l'étage, dernier bureau à gauche, avant la porte d'entrée à la salle de délibération BP : 01 PÈRÈRÈ TEL 66 44 40 72, **à compter du 14 Février 2022**. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par **voie postale**. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique **sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.**

8. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées **par lot**, en deux (02) exemplaires physiques **pour chaque lot**, à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF **par lot**, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la commune de Pèrèrè sis à l'étage, dernier bureau à gauche, avant la porte d'entrée à la salle de délibération BP : 01 PÈRÈRÈ TEL 66 44 40 72 au plus tard le **08 Mars 2022 à 10 Heures 00 minutes**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants dument mandatés des soumissionnaires présents, à l'adresse ci-après : salle de délibération de la mairie de Pèrèrè le **08 Mars 2022** à 10 heures 30 minutes (GMT+1). Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **six cent mille (600 000) Francs CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

En lieu et place des garanties de soumission, les micros, petites et moyennes entreprises peuvent présenter une simple déclaration sur l'honneur dont le modèle fait partie des formulaires joints au présent dossier.

Fait à Pèrèrè le 09/02/2022

CCMP-PERERE
VU BON A LANCER

MAIRIE DE PERERE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
JUSTICE FRATERNITE TRAVAIL
LA PRMP

La PRMP

Issaou SIDI ALI